

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

**Arrêté du 16 juillet 2009 portant nomination
au conseil supérieur de la marine marchande**

NOR : DEVT0910136A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat et du secrétaire d'Etat chargé des transports en date du 16 juillet 2009, est nommé au conseil supérieur de la marine marchande, à compter de la date de publication du présent arrêté, au titre des personnalités qualifiées : M. Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN, en remplacement de M. Jacques SAUBAN.